

Evaluation des Risques Professionnels Document Unique Loi n°91-1414 du 31 décembre 1991

OBJECTIFS :

Evaluer les risques professionnels pour prendre les mesures de prévention et de protection adéquates afin de supprimer les dangers.

L'objectif est de :

- D'élaborer une démarche méthodologique d'évaluation des risques professionnels ;
- Apporter une méthodologie d'évaluation efficiente;
- Conduire à l'élaboration et/ou la mise à jour du document unique permettant au dirigeant de décliner un plan d'action de prévention.

Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) professionnels

La prestation passe par 5 étapes :

- 1- Préparer la démarche
- 2- Evaluer les risques et différent niveau
- 3- Elaborer un plan d'action – Programme annuel de prévention
- 4- Déterminer les mesures préventives et connaître les méthode d'évaluation.
- 5- Ré-évaluer les risques suite aux actions OPTION : Mise à jour annuelle

Livrable : rédaction du Document Unique et présentation au dirigeant.

Durée prévisionnelle : 4 semaines maximum après le diagnostic initial.

MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB OMNISPORTS – **Département Formation**
Complexe Sportif Albert Batteux – Immeuble André Brioudes - 150 rue François Joseph Gossec - 34070 MONTPELLIER
Annexe de Nîmes – Espace Diderot – 601 rue Neper - 30900 NIMES
Annexe de Millau –Maison des Entreprises – 4 rue de la Megisserie - 12100 MILLAU
Tél 04 99 58 80.41 - Fax 04 99 58 35 39 - Mail : formation@mucomnisports.fr - <http://www.mucomnisports.fr>
Association loi 1901 - SIRET 388 208 571 000 25 - Code APE 9312Z - Agrément JS 12713 du 26-02-1953 - Agrément Préfecture W343007276 du 19-09-1921
N° de déclaration à la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la formation Professionnelle : 91-34-05799-34